

un.e Chargé.e de projet « Systèmes d'Information » (CPSI)

pour piloter le projet de transformation du système d'information

Calendrier souhaité : octobre 2023 – décembre 2024

**APPEL
D'OFFRE**

Localisation : Nord Pas de Calais

<http://www.irtshdf.fr/>

Organisme de formation implanté en Hauts-de-France sur 5 sites (59-62), relevant d'une Association loi 1901, appliquant la CCN66, fort d'une expérience de +40 années, l'IRTS forme chaque année environ 5000 étudiants et apprentis aux métiers du social et du médico-social ainsi que 5000 professionnels en formation continue. L'IRTS assure également la mise en œuvre de marchés publics et appels à projets, en particulier dans le domaine de la petite enfance, du numérique et de la Recherche. En privilégiant transversalité et modes de professionnalisation adaptés aux enjeux des secteurs professionnels, l'IRTS prépare aux titres et diplômes (du niv. 3 au niv. 7) en Intervention Sociale avec le concours de 200 salariés permanents et 1200 intervenants occasionnels, pour un CA de 16M€/an

Pour faire face à une croissance importante de son activité (+33% en 5 ans), l'IRTS a besoin de transformer son système d'information et recherche un expert pour construire le projet et en piloter la mise en œuvre.

Mission et Activités essentielles

Sponsorisé par le DG, le/la Chargé.e de Projet « Transformation du Système d'Information » (CPSI) étudie l'existant, les besoins et déploie un système d'information en adéquation avec la stratégie définie avec la Direction Générale, à destination de l'ensemble des utilisateurs (collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires...). Il est à la fois architecte et maître d'œuvre du projet. Dans ce cadre, il assure les missions suivantes :

- Audit des organisations et systèmes d'information existants (production, activités connexes, backoffice) en vue de leur transformation / optimisation, avec identification des risques et opportunités technologiques ;
- Rédaction d'un diagnostic et élaboration d'un projet « SI » en fonction des besoins IRTS, avec cahier des charges identifiant les composantes impactées (logiciels, matériels, processus, ressources humaines) ;
- Détermination d'un plan de développement et d'intégration tout en s'engageant sur une qualité et une continuité de service ;
- Définition et suivi du budget du projet SI, inclus le recours à l'externalisation ou à des embauches ;
- Organisation et animation des échanges avec le CODIR et les différentes équipes projet tout au long du processus (phases Audit et Mise en œuvre) ;
- Management du projet SI et cadencement de sa réalisation ;
- Coordination et supervision des évolutions informatiques et animation de celle-ci ;
- Accompagnement de l'organisation dans la conduite du changement, incluant la formation des utilisateurs ;
- Veille technologique permanente.

D'autres délégations peuvent être proposées par les Instances Dirigeantes de l'Association.

Pour exercer sa mission, le CPSI dispose d'un large accès à l'information et d'un contact privilégié avec les équipes. Il travaille en étroite collaboration avec les membres du CODIR et le service informatique.

Profil du CPSI

Titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 7 minimum, obtenu à l'issue d'un cursus de formation en informatique ou en gestion de projets mené en école d'ingénieurs ou en université, complété par une expérience opérationnelle d'au moins 3 ans sur le même type de fonctions. Le CPSI doit présenter un large éventail de compétences à la fois techniques et relationnelles. Il doit faire preuve d'une parfaite culture technique et informatique (systèmes d'exploitation et outils de développement notamment). Doté d'un regard stratégique, sa bonne connaissance des différents métiers de l'organisation et des applications utilisées en interne lui permettront de répondre aux besoins. Attentif aux enjeux commerciaux, il doit garantir les dimensions juridiques et éthiques à l'œuvre dans le champ d'activité de l'IRTS, indispensables pour la gestion des risques, des données personnelles (RGPD), de la sécurité, etc.

Outre ses compétences techniques, le CPSI doit faire preuve d'organisation, de rigueur et de réactivité, doté d'un esprit d'analyse, et de synthèse. Il est force de proposition sur les opportunités d'innovations technologiques futures. Doté d'une bonne aisance relationnelle et du sens de l'écoute, il sait communiquer avec l'ensemble des parties prenantes, et se montre même fin négociateur pour mener à bien les différents projets.

Modalités de candidature : votre dossier (a minima plaquette et/ou CV + tout document que vous jugerez utile de communiquer à l'appui de votre candidature) est à adresser à la DG exclusivement par courriel à dg.mp@irtshdf.fr **sous la référence « CPSI2023 »** citée en objet du mail, dans les meilleurs délais (au plus tard le 30 septembre 2023). Une commission de sélection étudiera les dossiers et se réservera le droit de s'entretenir avec les candidats.

